



Sections du Bas-Rhin

Audience avec la Directrice Générale

Madame la Directrice Générale,

L'attachement au Service public se mesure d'abord au soin que l'on porte à ceux qui ont choisi de le servir au quotidien.

Conséquences du Nouveau Réseau de Proximité, suppressions d'emplois, vacances d'emploi dues à des recrutements insuffisants et non anticipés, conjuguées au manque d'attractivité géographique du Bas-Rhin, charge de travail trop importante par rapport à l'effectif implanté, manque de reconnaissance professionnelle, dégradation continue des conditions de travail, incivilités répétées des usagers, pression des objectifs : le niveau des Risques Psycho Sociaux n'a jamais été aussi élevé !

L'Observatoire interne de cette année, à la suite de tous les autres, vous rappelle que la situation est plus qu'alarmante.

Le nombre de collègues en souffrance a explosé ces dernières années et rien n'est fait concrètement pour que cela cesse !

Vous êtes aujourd'hui en visite dans une direction, la DRFIP 67, qui détient un triste record : 12.

12, c'est le nombre de fiches de signalement collectives faites par des services du département, depuis décembre 2018, pour signaler des conditions de travail dégradées, et les RPS qui en découlent.

6 fiches sont antérieures à l'été 2019. La seule réponse qui a été apportée aux agents fut le démantèlement de leurs services et de leurs missions via le NRP.

Depuis, 6 nouvelles fiches ont alimenté ce sinistre décompte, la dernière datant de décembre 2023.

Ces chiffres doivent vous interpellier. Le ras-le-bol, la détresse et la souffrance exprimés dans ces fiches doivent vous alarmer. Le manque de moyens et de solutions apportées à ce jour aux agents doit vous mobiliser.

Pour l'Intersyndicale 67, il y a urgence !!

Si l'accord signé relatif à l'indemnitaire avec ses 10 points d'ACF technicité est inédit à la DGFIP, pour autant, le compte n'y est pas !

Le compte n'y est pas face à l'inflation de ces trois dernières années et du quasi gel des salaires depuis 10 ans.

Le compte n'y est pas en ce qui concerne la reconnaissance de l'investissement sans faille des agents, en particulier au regard du NRP qui a déstabilisé le fonctionnement de toutes les catégories de services et au regard des réformes incessantes cumulées ces dernières années.

La DGFIP ne peut continuer à fonctionner sur ce modèle : quand il s'agit de demander aux agents des sacrifices, il n'y a pas de limite, mais lorsqu'il est question de reconnaître leur dévouement, il n'y a pas de crédits !

Pour l'Intersyndicale 67, cet accord ne peut être qu'un point d'étape !

S'agissant de la RGP, l'adjoint d'une Paierie départementale vient d'être condamné par la Cour des Comptes à une amende de 2 500 €.

Il n'est pas acceptable qu'un agent des Finances Publiques puisse être condamné dans l'exercice normal de ses fonctions.

Les agents de tous grades sont-ils ainsi devenus tous justiciables du fait de « lacune dans l'organisation » découlant de l'accumulation de tous les faits précédemment exposés ?

Pour l'Intersyndicale 67, la Direction Générale doit revoir sa copie et protéger ses agents !

Les agents des services de gestion sont en droit d'exiger le même type de protection fonctionnelle que les agents du Contrôle Fiscal par ailleurs toujours dans l'expectative de certaines mesures telles que l'anonymisation des procédures.

Ensuite, nous évoquerons le triptyque réduction des surfaces/concentration des agents/déménagements.

Alors que de grands bouleversements en la matière sont annoncés pour les 18 prochains mois à Strasbourg, la question des moyens alloués se pose car, sans moyens suffisants, ce seront encore les agents qui paieront le prix de conditions de travail dégradées.

Pour l'Intersyndicale 67, compte tenu des économies de loyers générées par les projets dans le Bas-Rhin (plus de 700 K€ / an hors fluides), la moindre des choses serait que la Direction Générale alloue des moyens conséquents afin d'effectuer les travaux nécessaires à une installation optimale des agents concentrés sur des surfaces réduites.

La DGFIP ne tient que grâce à la conscience professionnelle des agents et à leur implication quotidienne, mais les personnels s'épuisent et la démotivation gagne.

Le résultat de l'Observatoire interne pour la DRFIP 67 le démontre une fois encore. Les indicateurs sont au rouge et la situation n'est pas saine. Outre l'aspect de la rémunération, l'analyse des réponses ne doit plus seulement alerter sur la situation mais doit provoquer un véritable électrochoc et dépasser le stade des incantations ! Il est temps d'agir et de reconnaître à la fois le malaise de vos agents mais aussi de les accompagner en instaurant un véritable dialogue social tant au niveau national que local.

Pour conclure et résumer notre intervention, les agents du Bas-Rhin ont besoin de stabilité dans leurs missions, de stabilité dans leurs services – bien au-delà de 2026 –, de combler les nombreuses vacances d'emplois et d'une réelle reconnaissance en termes de rémunérations, de carrière et de promotions.

Ainsi ils pourront espérer retrouver de meilleures conditions de travail et donc retrouver confiance en l'avenir en se projetant plus sereinement à la DGFIP.